

# FAIRE DES MANUELS SCOLAIRES

DES OUTILS  
DE L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES  
FEMMES ET  
LES HOMMES

GUIDE PRATIQUE



 île de France





# SOMMAIRE

## **EDITO 3**

—  
POURQUOI CE GUIDE ? 4  
—

## **PARTIE 1 DES MANUELS INÉGALITAIRES : COMPRENDRE ET CONVAINCRE DE PASSER À L'ACTION 6**

—  
Représentations dans les manuels scolaires :  
De quoi parle-t-on ? 7  
—

Un constat massivement perfectible 9  
—

Que nous apportent des manuels scolaires  
plus égalitaires ? 14  
—

L'égalité filles-garçons, une des missions et  
valeurs de l'école 15  
—

## **PARTIE 2 FAIRE PROGRESSER LES MANUELS SCOLAIRES DU POINT DU VUE DU GENRE 20**

—  
Les leviers pour faire évoluer les manuels  
scolaires 21  
—

Proposer des pistes d'évolution concrètes 25  
—

## **PARTIE 3 UTILISER LES MANUELS SCOLAIRES POUR TRAVAILLER SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AVEC LES ÉLÈVES 36**

—  
Produire un constat 37  
—

Intégrer le genre et l'égalité entre les femmes  
et les hommes dans les disciplines et dans la  
vie scolaire 41  
—

**CONCLUSION 46**  
—

**BIBLIOGRAPHIE 48**  
—

**SITES INTERNET 54**  
—



*Après différentes études annuelles sur la place des femmes et les représentations sexuées dans les manuels scolaires qui font aujourd'hui référence, le Centre Hubertine Auclert a souhaité compiler ces analyses et recommandations sous la forme d'un guide pratique.*

*Pédagogique et clair, il propose à tous les acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire des mesures simples et rapides à mettre en œuvre. Car si les stéréotypes sexués qui peuplent nos manuels scolaires et nos esprits sont légion, les parades pour les y déloger sont tout aussi nombreuses et faciles à appliquer.*

*Si nous ne faisons rien, quelle image de notre société s'offre à nos enfants ? À en croire nos manuels scolaires aujourd'hui : une société dans laquelle plus de 90 % des citoyens et des citoyennes seraient des hommes. Une société dans laquelle les grandes découvertes, l'art, la philosophie, les mathématiques seraient des domaines réservés aux garçons. Une société dans laquelle nous apprendrions que des métiers sont dédiés aux femmes et d'autres aux hommes, ou que les femmes sont avant tout des « femmes de... » avant d'être des individus à part entière. Est-ce là le message que nous voulons transmettre ? Sommes-nous mêmes conscient-e-s que ces représentations vont à l'encontre de l'égalité entre les femmes et les hommes qui est pourtant une valeur de l'école républicaine ?*

*Par ce guide, je vous propose de contribuer à produire des manuels plus égalitaires, à l'image du monde dans lequel nous évoluons : un monde dans lequel les inégalités existent mais qu'il est possible d'analyser et d'expliquer pour pouvoir les contrer. Bonne lecture !*



*Djénéba Keita*

Présidente du Centre Hubertine Auclert

# POURQUOI CE GUIDE ?

Le rapport du sénateur Courteau de la Délégation aux droits des femmes du Sénat, sorti début juillet 2014 suggère

de « Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires » et de « faire de l'école un creuset de l'égalité<sup>1</sup> ». Le Haut Conseil à l'égalité propose dans un rapport sorti fin octobre, de conditionner les financements publics, pour lutter contre les stéréotypes de sexe, notamment dans les manuels scolaires<sup>2</sup>.

Pourquoi la question de la place des femmes dans les manuels scolaires mérite-t-elle d'être posée ? Parce que les manuels scolaires sont des outils de transmission de savoir et de valeurs et devraient, à ce titre, être des outils de transmission de l'égalité entre les femmes et les hommes. Or les femmes demeurent encore largement sous-représentées dans les manuels scolaires.

Fort des travaux menés depuis 3 ans, le Centre Hubertine Auclert a organisé le 2 juillet 2014 un colloque *Manuels scolaires, genre et égalité* au Sénat. A l'attention des enseignant-e-s, auteur-e-s, éditeurs-trices de manuels scolaires, syndicats d'enseignant-e-s, institutionnel-le-s et associatifs, ce colloque a d'abord permis de faire le point sur les recherches scientifiques les plus récentes sur les représentations dans les manuels scolaires. Il a également permis de réfléchir aux leviers efficaces pour faire évoluer les manuels scolaires du point de vue du genre et de recueillir des éléments d'analyse sur différentes expériences menées, y compris au niveau international<sup>3</sup>.

Il s'agit maintenant de partager et diffuser les constats et d'agir ! Telle est l'ambition de ce guide.

Il s'adresse aux auteur-e-s et aux usagers et usagères de manuels scolaires : Maisons d'édition, Pouvoirs publics dans le champ éducatif, Enseignant-e-s.

1

Courteau Roland,  
*Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires : faire de l'école un creuset de l'égalité*, Rapport d'information n° 645 (2013-2014) du 19 juin 2014, Sénat, Paris, 2014.

2

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics, Paris, 2014.

3

Centre Hubertine Auclert, *Actes du colloque Manuels scolaires, genre et égalité*, Sénat, Paris, juillet 2014.



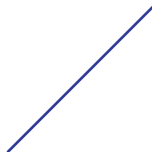
### **CE GUIDE RÉPOND À TROIS OBJECTIFS :**

**/ Comprendre et convaincre.**

Dresser un constat précis, à partir des trois études menées par le Centre Hubertine Auclert et détailler les enjeux ;

**/ Améliorer.** Proposer des pistes d'amélioration des manuels scolaires du point de vue du genre ;

**/ Outiller.** Offrir des outils pour questionner les manuels scolaires du point de vue du genre. Il s'agit, au-delà de l'amélioration du contenu des manuels, d'améliorer l'usage des manuels existants pour en faire des outils de travail sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.



## PARTIE 1

---

# DES MANUELS INÉGALITAIRES : COMPRENDRE ET CONVAINCRE DE PASSER À L'ACTION

*Pour travailler collectivement à la conception et l'utilisation de manuels plus égalitaires, il est nécessaire de s'appuyer sur :*

*Des définitions communes, pour que chacun et chacune parle de la même chose ;*

*Un constat partagé et étayé, pour analyser et comprendre ;*

*Un cadre légal précis, qui légitime les actions.*

*Ces trois éléments constituent les bases d'un argumentaire pour convaincre de travailler sur ces questions.*

*Avant de faire un état des lieux sur les études les plus récentes, nous allons définir le cadre de notre réflexion et donner quelques définitions-clés.*



---

# Représentations dans les manuels scolaires : De quoi parle-t-on ?

---

L'étude des représentations des femmes et des hommes dans les manuels scolaires se situe pleinement dans le champ des études de genre.

## **QU'EST-CE QUE LE GENRE ?**

Le genre est un outil d'analyse. Il permet de rendre compte des rapports sociaux qui assignent au masculin et féminin des caractéristiques et des normes différentes et hiérarchisées.

Dans le sillage de la célèbre phrase de Simone de Beauvoir, « *On ne naît pas femme, on le devient* », il s'agit de mettre à jour le fait que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas naturelles, innées mais socialement construites.

Outil critique, le genre permet d'étudier ces inégalités et de mettre en lumière les assignations et les rôles sociaux qui limitent les individus. Il permet de remettre en cause la hiérarchie entre les sexes.

Les études de genre sont présentes dans le champ universitaire français depuis plus de 40 ans et s'inscrivent dans toutes les disciplines.

Armé-e-s de cet outil d'analyse, il s'agit d'étudier particulièrement les représentations et les stéréotypes de sexes.

4

Jodelet Denise (dir.),  
Les représentations  
sociales, Paris, PUF,  
1989, cité dans  
Brugilles Carole,  
Cromer Sylvie, *Ana-  
lyser les représenta-  
tions du masculin et  
du féminin dans les  
manuels scolaires*,  
Paris, Les collections  
du CEPED, 2005.

## QU'EST-CE QU'UNE REPRÉSENTATION ?

On reprendra ici la définition proposée par Denise Jodelet. Il s'agit d'une « *forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social*<sup>4</sup> ».

Il est important de retenir que la représentation n'est pas le reflet de la réalité. Elle donne à voir une mise en forme, voire une mise en ordre, de la réalité. De fait, « *tout système de représentations est aussi un système de valeurs*<sup>5</sup> ». L'étude des représentations permet donc de mettre à jour ces systèmes de valeurs ; dans notre cas, l'étude des **représentations sexuées et sexistes** permet de mettre en évidence un système d'inégalités entre les sexes.

5

Brugilles Carole,  
Cromer Sylvie, *Ana-  
lyser les représenta-  
tions du masculin et  
du féminin dans les  
manuels scolaires*,  
Paris, Les collections  
du CEPED, 2005.

Parmi les représentations étudiées, on peut déceler des stéréotypes de sexe.

## QU'EST-CE QU'UN STÉRÉOTYPE DE SEXE ?

Les stéréotypes de sexe sont des représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des caractéristiques supposées « naturelles » aux filles/femmes, aux garçons/hommes sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes, sous-entendu par nature.

Si les stéréotypes les plus flagrants disparaissent peu à peu des manuels, nos études ont démontré qu'ils sont toujours présents et que les femmes sont largement sous-représentées dans les manuels scolaires.

# Un constat massivement perfectible

Des études sur les représentations des femmes et des hommes dans les manuels scolaires sont menées en France depuis les années 1980. Ces travaux menés par des universitaires, souvent sous l'impulsion d'organisations internationales comme l'UNESCO, ont permis de mettre au point une approche méthodologique fine et de dresser des constats précis.

## UNE MÉTHODOLOGIE SCIENTIFIQUE ET ÉPROUVÉE

Le Centre Hubertine Auclert s'inscrit dans la lignée de ces travaux. Il a réalisé successivement trois études entre 2011 et 2013, à l'aide d'outils méthodologiques inspirés des analyses de Sylvie Cromer et Carole Brugeilles, sociologues spécialistes de l'analyse des représentations dans les manuels scolaires. Dans la continuité de leurs travaux, nous prenons soin de mener une double démarche : quantitative ET qualitative.

Cette méthodologie repose d'abord sur la définition de corpus délimités avec précision : on étudie les manuels d'une discipline, parus après le dernier changement de programmes. Un décompte exhaustif des femmes et des hommes présents dans les manuels est alors effectué, qu'il s'agisse de personnages réels ou fictifs, ou des auteur-e-s de documents et d'œuvres. Nous prenons en compte notamment les dénominations, les âges, les fonctions qui les caractérisent. Nous étudions également les endroits où ils et elles apparaissent dans le manuel : dans le corps de la leçon, dans les documents annexes, dans les illustrations, principalement.

Cette double approche quantitative et qualitative permet de mettre en évidence le fait que la disparition des stéréotypes les plus criants ne signifie pas pour autant l'avènement de manuels égalitaires<sup>6</sup>.

6

Pour davantage de précisions sur la méthodologie, se reporter aux introductions des différentes études qui précisent la méthodologie adoptée et à l'ouvrage Brugeilles Carole, Cromer Sylvie, *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ? Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire*, Paris, UNESCO, 2008.

Les études ont porté successivement sur les manuels :

- / d'histoire de Seconde générale et de CAP ;
- / de mathématiques de Terminale S et de Terminale Bac professionnel ;
- / de français de Seconde générale, technologique et professionnelle.

En résumé, les études menées montrent que les femmes demeurent extrêmement sous-représentées dans les manuels étudiés et que les stéréotypes perdurent.

### LES FEMMES RESTENT EXTRÊMEMENT SOUS-REPRÉSENTÉES

Les trois études partagent un même constat sur le plan quantitatif. Les femmes sont beaucoup moins présentes que les hommes dans les manuels scolaires étudiés. Souvent, les maisons d'éditions ou les auteur-e-s font part de leurs difficultés à proposer autant d'hommes et de femmes parmi les personnages, les figures, les auteurs de documents... et soulignent qu'il est difficile d'atteindre la parité<sup>7</sup> en ce domaine. Or il ne s'agit pas de cet ordre de grandeur : les déséquilibres sont bien plus importants.

7  
Représentation  
équilibrée des deux  
sexes, à 50% de  
femmes et 50%  
d'hommes.

Quelques exemples-clés :

/ 3,2% des biographies présentes dans les manuels d'histoire de Seconde sont consacrées à des femmes. Certains manuels ne présentent aucune femme parmi les biographies proposées aux élèves.

/ Dans les manuels d'histoire, les œuvres ou travaux des femmes sont environ 25 fois moins nombreux que ceux des hommes. Par exemple, si les femmes sont bien objets des œuvres picturales, elles n'en sont pas les auteures. On constate que sur l'ensemble des manuels étudiés, n'apparaît qu'une seule peintre, Barbara Krafft, portraitiste de Mozart.

/ Les manuels de mathématiques de Terminale présentent un ratio de 1 personnage féminin pour 5 personnages masculins. Lorsque l'on se concentre sur les personnages célèbres (mathématicien-ne-s, scientifiques, artistes...), les femmes n'en représentent que 3,2%.

/ Seulement 5% des auteur-e-s des textes littéraires et théoriques proposé à l'étude des élèves dans les manuels de français de Seconde sont des femmes. De même, 6,7% des artistes représentés sont des femmes.

Au-delà des personnages réels et célèbres, nos études montrent que le sexe des personnages inventés ou des auteur-e-s des documents utilisés dans les manuels est très majoritairement masculin.

Les femmes ont eu un rôle moindre dans l'histoire politique, scientifique et artistique en raison de la place qui leur était assignée et qui limitait grandement leur participation à la vie de la cité et leur visibilité dans la sphère publique. S'il a été moindre, il fut bel et bien réel. Il est donc important de ne pas l'ignorer.

## **DES PROCÉDÉS DE MINIMISATION, D'INVISIBILISATION ET DE CANTONNEMENT**

En outre, lorsque les femmes apparaissent, la manière dont elles sont présentées tend à minimiser leur rôle.

Dans les manuels d'histoire par exemple, les femmes apparaissent davantage dans des dossiers qui leur sont dédiés, au détriment d'une présence dans le corps du texte, au cœur de la leçon. Qu'ils concernent des femmes d'envergures ou des femmes lambda, ces dossiers marginalisent les femmes du récit historique. L'étude montre que les femmes de la Révolution française ne sont jamais mentionnées dans le corps du texte du chapitre mais dans des dossiers annexes. Les femmes politiques et les femmes scientifiques sont également présentes à la marge du chapitre, à travers les quelques portraits de femmes d'exception.

Autres exemples dans les manuels de Mathématiques : lorsque des femmes scientifiques sont évoquées, plusieurs procédés tendent à minimiser leur importance et leur rôle dans l'histoire des sciences :

/ Des femmes scientifiques associées avant tout aux travaux de leurs maris, comme Marie Curie ou Tatiana Ehrenfest ;

/ Des femmes scientifiques épithètes, comme lorsqu'on présente la courbe d'Agnesi ou les nombres de Sophie Germain, sans préciser qui sont les mathématiciennes Maria Gaetana Agnesi et Sophie Germain ;

/ La disparition pure et simple de certaines femmes scientifiques ou l'absence de figures féminines historiques dans d'autres domaines, comme les premières programmeuses de l'histoire ou la mathématicienne Augusta Ada King.

Dans les manuels de Français, certaines femmes ayant joué un rôle majeur dans l'histoire culturelle, scientifique et technique sont parfois citées sans que soit présenté leur rôle. Elles sont principalement présentées comme épouses ou amantes. Par exemple, dans la biographie de Flaubert, Louise Colet est présentée comme sa confidente sans mentionner qu'elle était elle-même poétesse.

Les personnages féminins sont moins diversifiés que leurs homologues masculins. Si l'on considère par exemple la sphère professionnelle, les femmes y sont moins représentées. Par exemple, dans les manuels d'histoire, le thème du programme « Culture et société au Moyen-âge » passe totalement sous silence le rôle des femmes dans la production des sociétés rurales et urbaines. Le travail des femmes au sein de la paysannerie, de l'artisanat ou du commerce n'est mentionné ni dans les textes, ni dans les documents iconographiques. En corollaire de l'invisibilité des femmes dans la production économique, les femmes sont massivement représentées dans la sphère privée. Les femmes figurent le plus souvent comme mère, fille ou femme de, sans que ce mode de représentation soit interrogé ; ce qui conforte une vision stéréotypée de la société, où les femmes sont cantonnées à la sphère privée.

Dans les manuels de Mathématiques, si l'on se concentre sur la répartition femmes-hommes selon les activités socio-professionnelles des personnages, les femmes ne dominent aucun champ d'activité et les femmes sont sur-représentées dans des professions auxquelles elles sont traditionnellement associées. D'ailleurs, lorsque les auteur-e-s de manuel déclinent un nom de métier masculin au féminin, il lui est associé un attribut traditionnellement féminin : dans un manuel de la filière professionnelle, on trouve systématiquement le métier de « gérant » au masculin, exceptée lorsqu'il est question d'« une gérante de parfumerie ».

## DES STÉRÉOTYPES TOUJOURS PRÉSENTS

8

Decroux-Masson  
Annie, *Papa lit,  
maman coud. Les  
manuels scolaires  
en bleu et rose*,  
Paris, Denoël/Gon-  
thier, 1979.

Certes, les stéréotypes les plus criants disparaissent peu à peu. Les manuels scolaires semblent sortis de l'ère « *Papa lit et maman coud* », du titre d'une étude des années 1980 qui a fait date sur le sujet<sup>8</sup>. Pour autant, les stéréotypes sont toujours présents.

Dans les manuels scolaires, les femmes sont le plus souvent représentées à travers le prisme d'un désir stéréotypé des hommes qui définissent, peignent ou dessinent les femmes. Dans les manuels d'histoire, cet aspect est parti-

culièrement prégnant dans les chapitres consacrés au Moyen-âge, puisqu'on y retrouve trois figures stéréotypées : la femme pécheresse et tentatrice, la vierge et la dame de l'amour courtois. De même, les manuels d'histoire ne questionnent pas l'omniprésence de Marianne, comme égérie de la République, alors qu'au XIXe siècle, les femmes sont exclues de la citoyenneté.

Dans les manuels de français, la littérature est le domaine où les femmes comme personnages sont successivement jugées, admirées, idéalisées, critiquées, dénigrées par des auteurs et artistes. Plusieurs images de figures féminines restent récurrentes sans qu'elles soient questionnées : la femme icône de beauté, la « femme fatale », la « femme animale », la « femme-muse » la mère et l'amante de l'auteur ou de l'artiste.

L'étude sur les manuels de Mathématiques a mis en exergue deux illustrations particulièrement stéréotypées : la légende d'une photographie de Marie Curie qui précise que « *Marie Curie a été longtemps associée aux travaux de son mari, Pierre Curie* »<sup>9</sup> et un dessin, illustrant l'introduction du chapitre sur les nombres complexes qui représente une jeune fille qui se voit plus ronde dans son miroir qu'elle ne l'est en réalité et qui dit<sup>10</sup> : « *Ils disent tous que je fais un complexe, mais je vois bien que j'ai encore grossi.* »

Il est important d'avoir en tête que ces stéréotypes sexistes s'inscrivent dans des manuels où les femmes sont invisibles : cela vient donc conforter le stéréotype selon lequel les mathématiques et les sciences en général sont des disciplines masculines.

9

G Barussaud, I Baudet, L Breitbach, P Dutarte, D Laurent. *Bac professionnels, Groupements A et B*, Foucher, 2011.

10

F Bruneau, A Choquer, M Cocault, F Ferre, B Hanouch, T Joffredo, F Lavancier, H Mauxion, D Simon, *Mathématiques Terminale S spécifique et spécialité*, Collection Repères, 2012.

---

# Que nous apportent des manuels scolaires plus égalitaires ?

---

La question des représentations sexuées et sexistes dans les manuels scolaires s'inscrit plus largement dans celle de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'éducation. En effet, aujourd'hui encore, il subsiste des différences dans l'éducation des filles et des garçons, dans la famille, à l'école, souvent de manière inconsciente. Les garçons et les filles se voient attribuer des qualités et des aptitudes différentes, et orienter vers des activités, des jouets différents. Aux filles, la douceur, le repli vers la sphère privée, le soin. Aux garçons, la force, l'ouverture à la sphère publique, la découverte... Ces assignations se traduisent ensuite par des choix d'orientation et des choix de métiers extrêmement sexués.

Dans ce contexte, qu'est-ce que des manuels scolaires plus égalitaires pourraient apporter ?

**/ Les manuels scolaires gagnent en véricité et en pertinence** : la sous-représentation des femmes et l'absence de questionnement du point de genre donnent à voir une histoire, une histoire des sciences et une histoire des arts uniquement masculines. Ce savoir tronqué ne permet pas de rendre compte de la réalité et transmet parfois des erreurs. Par exemple, lorsque les manuels d'histoire évoquent l'avènement du suffrage universel en France lors de la Révolution française ou en 1848, il s'agit d'une erreur historique, seuls les hommes peuvent voter. Il convient donc de parler de « suffrage universel masculin ».

**/ Le champ des possibles des filles et des garçons est plus ouvert et les manuels s'adressent à toutes et tous.** L'absence de femmes et la persistance de stéréotypes sexistes ne permettent pas aux filles et aux garçons de se projeter dans des modèles diversifiés. A l'heure où filles et gar-



çons désertent certains métiers, où les filles se heurtent encore au plafond de verre, où les lieux de pouvoir restent majoritairement masculins, il est nécessaire de proposer davantage de modèles, qui favorisent l'épanouissement et renforcent l'estime de soi.

**/ Les manuels scolaires respectent une des valeurs fondamentales de l'école républicaine.** L'école dans son ensemble doit participer à la mise en œuvre de l'égalité entre les filles et les garçons. Le manuel scolaire, comme vecteur de savoirs et de valeurs, doit donc s'inscrire dans cet objectif d'égalité.

---

# L'égalité filles-garçons, une des missions et valeurs de l'école

---

Si les établissements scolaires sont devenus mixtes dans les années 70, trop de disparités subsistent dans les parcours scolaires des filles et des garçons. Or, l'égalité entre les filles et les garçons constitue une obligation légale et une mission fondamentale de l'Éducation nationale. Travailler à l'amélioration des manuels scolaires du point de vue du genre s'inscrit parfaitement dans un cadre plus général de lutte contre les inégalités entre les filles et les garçons à l'école.

## **ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS À L'ÉCOLE : OÙ EN EST-ON ?**

### **DES PARCOURS SCOLAIRES TRÈS DIFFÉRENCIÉS**

Les filles sortent plus diplômées du système éducatif, mais cela ne se traduit pas sur le plan professionnel. Elles se distinguent par une meilleure maîtrise de la langue, de moindres difficultés en lecture et des scores plus élevés en compréhension de l'écrit. Elles ont des résultats équivalents à ceux des garçons en sciences, mais semblent avoir moins confiance dans leur capacité scientifique. Les garçons restent cantonnés dans certaines filières, scientifiques et technologiques.

## INÉGALITÉS DANS LES INTERACTIONS ET DOUBLE-STANDARD D'ÉVALUATION

Les recherches en sciences de l'éducation montrent que les enseignant-e-s et les élèves, à travers une multitude de processus quotidiens invisibles, contribuent à faire vivre aux filles et aux garçons des expériences très différentes qui aboutissent à des positions inégales des filles et des garçons dans la classe<sup>11</sup>. Par exemple, les enseignant-e-s interagissent nettement plus avec les garçons qu'avec les filles, dans une proportion de deux tiers/un tiers (participation orale, rappel à l'ordre...) ce qui rend les garçons plus visibles et plus actifs. Les études ont mis en évidence l'existence d'un double standard, notamment dans l'évaluation des élèves : les garçons sont perçus comme des sous-évaluateurs (ils réussissent grâce à leurs capacités et pourraient mieux faire encore) et leur indiscipline est mieux tolérée ; les filles sont supposées ne pas avoir de capacités au-delà de leur performance (elles sont plus souvent qualifiées de « travailleuses », « appliquées », « studieuses », mais sont au maximum de leurs capacités) et l'on attend d'elles d'être dociles et de respecter les règles de l'institution scolaire.

11

Mosconi  
Nicole, *Égalité des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF, 1998.

## DES VIOLENCES GENRÉES

La violence en milieu scolaire est un phénomène sexué, qui se déroule majoritairement entre personnes de sexe masculin : 60 % des incidents graves enregistrés dans l'enquête SIVIS (2011) sont commis entre garçons uniquement. Les filles sont victimes dans 1/3 des cas. Celles-ci sont plus souvent concernées par des violences à caractère sexuel (11,7 % des actes déclarés contre moins de 1 % pour les garçons) et des violences verbales (12 % contre 6 %).

## UN CADRE LÉGAL ANCIEN ET PRÉCIS

Sur la base de ces constats, l'Éducation nationale travaille à réduire les inégalités entre les filles et les garçons, à travers notamment la mise en place d'un cadre légal ancien et précis<sup>12</sup>.

**/ Code de l'éducation – article L. 121-1 relatif à la mixité**, et à la mission d'information des écoles, collèges et lycées sur les violences et à l'éducation à la sexualité : *« Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte ».*

12

<http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

**/ Code de l'éducation – article L. 312-17-1** « Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. »

13

BOEN HS n°10  
du 2 novembre  
2000. <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs10/som.htm>

**/ Note du 24 octobre 2000 : à l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité**<sup>13</sup>. Texte contenant des pistes de travail autour de situations de la vie scolaire puisées dans la réalité quotidienne des écoles, des collèges et des lycées, dans lesquelles peuvent se manifester des comportements stéréotypés et discriminatoires à l'encontre des filles et des garçons.

14

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

**/ Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003**<sup>14</sup> précise que tous les membres de la communauté éducative participent à la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescent-e-s. Ils contribuent à développer chez les élèves le respect de soi, de l'autre et l'acceptation des différences. Cette éducation intègre une réflexion sur les dimensions affectives, culturelles et éthiques de la sexualité. L'éducation à la sexualité ne constitue pas une nouvelle discipline : elle se développe à travers tous les enseignements, en particulier celui de biologie et la vie scolaire.

15

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/02\\_Fevrier/17/0/2013\\_convention\\_egalite\\_FG\\_241170.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_Fevrier/17/0/2013_convention_egalite_FG_241170.pdf)

**/ La convention interministérielle**<sup>15</sup> pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. Elle est signée pour la période 2013-2018 par six ministères. Elle engage les parties signataires à renforcer l'action interministérielle pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif. Cette convention est articulée autour de 3 chantiers prioritaires :

*/ Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes*

*/ Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes*

*/ S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude*

Il est à noter que pour la première fois la convention inclut, dans le premier axe *Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes*, une action sur les stéréotypes dans les manuels scolaires. Il est ainsi prévu de :  
« *Engager une réflexion avec les éditeurs pour éviter les stéréotypes sexistes dans les manuels et ouvrages scolaires et à destination des étudiant-e-s et favoriser la sensibilisation à la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.* »

Nous pouvons donc maintenant nous appuyer sur des définitions communes, sur un constat partagé et sur un cadre légal précis, qui légitiment les actions. Il s'agit maintenant de passer à la pratique.

## Chronologie Égalité filles-garçons dans l'éducation

**XV<sup>ème</sup> siècle** Gerson, grand chancelier de l'université de Paris, déclare : « Tout enseignement pour les femmes doit être considéré comme suspect ».

**XVIII<sup>ème</sup> siècle** Aux théories de Diderot, qui affirment que la subordination de la femme à l'homme est une tyrannie, s'oppose l'antiféminisme de Rousseau, pour qui ce sexe ne peut prétendre à l'égalité, surtout en matière d'éducation.

**1808** Les filles et les femmes sont interdites dans l'enceinte des lycées.

**1836** L'ordonnance du 23 juin organise l'enseignement primaire pour les filles.

**1850** La loi Falloux impose aux communes de plus de 800 habitants d'ouvrir une école de filles.

**1861** Julie Daubié est la première femme autorisée à se présenter au baccalauréat en candidature libre, qu'elle obtient en l'ayant préparé seule.

**1880** La loi Camille Sée crée l'enseignement secondaire laïc pour les filles, avec des programmes spécifiques et ne permettant pas de se présenter au baccalauréat.

**1882** La loi Ferry reconnaît l'égalité des sexes devant l'instruction.

**1924** Les programmes pour les filles et les garçons sont unifiés.

**1938** Les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari (suppression de l'incapacité civile).

**1972** Des concours des grandes écoles s'ouvrent aux femmes. L'École polytechnique devient mixte : huit femmes sont reçues et l'une d'entre elles, Anne Chopinet, est major de promotion.

**1976** Le décret du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation de la formation dans les écoles maternelles et élémentaires de la loi du 15 juin 1975 (dite Loi « René Haby ») rend la mixité obligatoire pour tous les établissements d'enseignements primaires et secondaires.

**1982** La circulaire du 22 juillet 1982 pose comme objectifs la mixité et la lutte contre les préjugés sexistes.

**1989** La loi d'orientation sur l'éducation rappelle la mission de mixité et d'égalité de l'enseignement. Les établissements scolaires « contribuent à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes ».

**1993** L'école navale devient mixte.

**2000** Une convention interministérielle est signée le 25 février afin de mettre en œuvre une politique globale d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. Elle réunit les ministères de l'Éducation nationale, de la Recherche, de l'Agriculture, de la Parité et de l'Emploi, et ceux qui les ont rejoints par l'avenant du 8 mars 2002, les ministères chargés de la Culture, de l'Équipement et de la Justice. Elle est renouvelée en 2006 et en 2013.

## PARTIE 2

---

# FAIRE PROGRESSER LES MANUELS SCOLAIRES DU POINT DE VUE DU GENRE

*Le constat dressé par les études citées plaide pour une amélioration du contenu des manuels scolaires du point de vue du genre. Des progrès sont possibles et souhaitables, afin de proposer des manuels scolaires plus égalitaires.*

*L'ambition de cette deuxième partie est donc :*

*/ D'examiner quelles sont les conditions pour faire évoluer les manuels scolaires ;*

*/ De proposer des pistes d'évolution concrètes.*

---

# Les leviers pour faire évoluer les manuels scolaires

---

Les freins identifiés par le monde de l'édition ou le champ éducatif, sont les suivants :

/ La nécessité de respecter la liberté éditoriale des maisons d'éditions, ce qui rend difficile toute intervention sur le contenu des manuels ;

/ Les manuels scolaires sont la transcription des programmes scolaires, produits par le Ministère de l'Éducation nationale ; le levier du changement est ailleurs, en amont de l'élaboration des manuels ;

/ Les délais trop courts entre l'émission de nouveaux programmes et l'édition de nouveaux manuels scolaires, qui ne permettent pas d'innover dans les manuels ;

/ La question du choix des manuels scolaires par les équipes éducatives : respect de la liberté pédagogique des enseignant-e-s, choix le plus souvent collectifs d'où des difficultés à introduire des critères de choix des manuels scolaires.

Mais des leviers existent. Il convient d'abord de faire évoluer le cadre institutionnel pour favoriser la production de manuels égalitaires.

Le premier levier est l'intégration du genre dans les programmes scolaires.

## INTÉGRER LE GENRE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Les programmes scolaires devraient répondre à l'objectif d'égalité entre les filles et les garçons de l'école républicaine. Les chantiers actuels de refonte des programmes, de la maternelle au secondaire, offrent le cadre adéquat de réflexion et d'évolution et sont une occasion unique.

Il s'agirait notamment pour les nouveaux programmes :

/ D'intégrer des questionnements relatifs aux inégalités entre les femmes et les hommes ;

/ De lutter contre l'invisibilité des femmes, notamment dans l'histoire, dans les sciences et dans les arts ;

/ De questionner la notion de stéréotypes et les stéréotypes eux-mêmes.

La refonte des programmes s'organise conformément au schéma ci-contre<sup>16</sup>.

Il faudrait donc veiller à :

/ Intégrer dans les différents cahiers des charges le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes (étape 2 sur le schéma) ;

/ Intégrer dans les groupes d'expert-e-s, chargé-e-s de la rédaction d'un projet de programme, un-e expert-e de l'égalité filles-garçons à l'école et dans les disciplines (étape 3)<sup>17</sup> ;

## RESPECTER LES DÉLAIS

La production de nouveaux manuels plus égalitaires nécessite de reprendre les anciens manuels, d'innover, de proposer de nouveaux questionnements et de nouvelles images. Cela prend du temps. Par conséquent, on ne peut que souligner la nécessité de respecter l'article D.311-5 du Code de l'éducation qui prévoit : « *Les programmes ne peuvent entrer en vigueur que douze mois au moins après leur publication, sauf décision expresse du ministre chargé de l'éducation ou du ministre chargé de l'enseignement supérieur, prise après avis du Conseil supérieur de l'éducation*<sup>18</sup>. »

16

Schéma reprenant les étapes présentées sur le site du Conseil supérieur des programmes

<http://www.education.gouv.fr/cid75495/le-conseil-supérieur-des-programmes.html>

17

Ceci constitue également une préconisation du rapport de Roland Courteau, *Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires : faire de l'école un creuset de l'égalité* (Rapport d'information n° 645 (2013-2014) du 19 juin 2014, Sénat, Paris, 2014).

18

Idem.



## ✓ La fabrique des programmes

<b>1</b>	<b>Le-la ministre</b> saisit le Conseil supérieur des programmes (CSP) pour l'élaboration d'un (ou plusieurs) programmes (s) d'enseignement.
<b>2</b>	Le <b>CSP</b> instruit la commande et établit un cahier des charges.
<b>3</b>	Le CSP choisit un <b>groupe d'expert-e-s</b> chargé de la rédaction d'un projet de programme.
<b>4</b>	Le-la président-e du groupe d'expert-e-s remet son projet au CSP. <b>Le CSP</b> en débat et s'assure de sa conformité au cahier des charges. Il auditionne toute personne ou organisation qu'il juge utile.
<b>5</b>	Le CSP remet sa proposition de programme au-à la <b>ministre</b> .
<b>6</b>	Le ministère engage une <b>consultation nationale</b> sur ce projet.
<b>7</b>	<b>Le ministère</b> publie une synthèse de cette consultation. Le ministre peut alors saisir à nouveau le CSP.
<b>8</b>	A l'issue de ces différentes étapes, le ministère arrête un projet de programme, qu'il présente au <b>Conseil supérieur de l'éducation</b> (CSE) pour avis.
<b>9</b>	<b>Le-la ministre</b> acte définitivement le projet.
<b>10</b>	<b>Les programmes sont publiés</b> au journal officiel et au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

## **TRAVAILLER AVEC LES MAISONS D'ÉDITION**

Il est également envisageable et souhaitable de proposer aux maisons d'édition, d'organiser conjointement des formations pour la prise en compte du genre dans les manuels scolaires et à la détection et la déconstruction des stéréotypes au sein des maisons d'édition et des comités de rédaction.

A minima des temps de sensibilisation, des conférences par exemple, pourraient être organisés, pour amorcer une réflexion sur ce sujet et faire écho aux différentes pistes d'évolution.

## **METTRE EN PLACE DES RELECTURES CIBLÉES**

Il serait également utile de mettre en place des relectures ciblées des manuels. Un-e expert-e des études de genre ou des représentations sexuées pourrait effectuer une relecture critique des manuels, à l'issue de la phase de rédaction, au cours des échanges entre les équipes de rédaction et la maison d'édition. Il ne s'agirait pas d'une analyse quantitative des manuels mais cela permettrait notamment :

- / D'analyser les représentations sexuées véhiculées dans les manuels relus ;
- / De mettre en exergue les procédés d'invisibilisation des femmes ;
- / De signaler et de faire disparaître les stéréotypes les plus criants.

En outre, ce retour critique systématique sensibilise les équipes et contribue à leur donner des outils de décryptage et des pistes concrètes d'amélioration.

On l'a dit, ces conditions sont nécessaires mais pas suffisantes pour faire évoluer les manuels scolaires. Proposer des pistes d'évolution plus concrètes permettront de modifier, à plus ou moins court terme, les représentations.

---

# Proposer des pistes d'évolution concrètes

---

## LUTTER CONTRE L'ABSENCE DES FEMMES

On l'a vu, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les manuels scolaires, quel que soit leur âge, leur fonction, qu'elles soient des personnages réels, célèbres ou non, ou des personnages de fiction. Il est donc primordial de veiller à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les leçons, dans les exercices, dans les textes, dans l'iconographie.

Plusieurs points de vigilance quantitatifs :

/ Si les femmes célèbres sont moins nombreuses dans les manuels, l'introduction de davantage de femmes parmi les personnages de fictions peut favoriser un rééquilibrage.

/ Les filles sont également moins présentes que les garçons, parmi les personnages jeunes, il serait souhaitable donc d'assurer une représentation équilibrée des filles et des garçons.

/ Dans les manuels qui proposent des personnages « conducteurs », qui accompagnent les élèves tout au long du manuel (le plus souvent dans les manuels du primaire), il est tout à fait possible de proposer deux personnages, une fille et un garçon, dans des postures pédagogiques variées (filles et garçons apportent de la connaissance, posent des questions, divertissent...).

/ Dans les manuels qui proposent des documents (textes théoriques, œuvres littéraires, artistiques...), notamment les manuels de sciences humaines et de langues, des documents dont les auteur-e-s, écrivain-e-s, personnalités politiques, artistes, scientifiques..., sont des femmes et des hommes doivent être proposés.

## **LUTTER CONTRE L'INVISIBILITÉ DES FEMMES DANS L'HISTOIRE, LES SCIENCES ET LES ARTS**

Si les femmes célèbres sont moins nombreuses dans les manuels, eu égard aux rôles qui leur étaient assignés, leur rôle dans l'histoire, dans les sciences, dans les arts est bien réel. Il est donc essentiel de ne pas le passer sous silence.

Quelques rappels utiles :

/ Les femmes ont toujours travaillé, il n'y a donc pas de raison objective à omettre de présenter le rôle de production économique des femmes (dans l'artisanat ou la paysannerie par exemple) à toutes les époques.

/ Il est nécessaire de proposer des figures historiques ou des femmes scientifiques ou artistes dans l'ensemble des cours, sans systématiquement cantonner ces présentations à des pages dédiées. Les dossiers ou les pages dédiés attirent certes l'attention sur ces femmes et les problématiques d'inégalités entre les femmes et les hommes dans la société de l'époque mais ils contribuent également à les marginaliser.

/ Il est également important de proposer des images pour représenter ces femmes le plus souvent méconnues et de rappeler, comme pour leurs homologues masculins, leurs parcours et ce qu'elles ont apporté dans leur discipline ou leur domaine. Le traitement informatif de ces femmes, dans les présentations, identifications ou dans les questions, doit être semblable à celui des hommes.

/ S'il est important de présenter des femmes aux trajectoires exceptionnelles, il ne faut pas oublier d'intégrer les femmes en général, au récit historique. Témoins et actrices de l'histoire, elles ne doivent pas être invisibles au sein du corps social.

**Repères**

Pour ne plus dire qu'on ne trouve pas de femmes !

**QUELQUES MATHÉMATIENNES ET INFORMATIENNES**(LISTE INDICATIVE ET NON-EXHAUSTIVE)<sup>19</sup>

19

Source : Didier Béatrice, Fouque Antoinette, Calle-Gruber Mireille (coord.), Le Dictionnaire universel des créatrices, Paris, Editions des Femmes, 2013, rassemblé par l'association *Femmes et Mathématiques*.

NOMS	DATES	PAYS
<b>Mathématiques</b>		
HYPATIA	370 ?- 415	Grèce (Alexandrie)
EMILIE LE TONNELIER DE BRETEUIL, MARQUISE DU CHÂTELET, DITE EMILIE DU CHÂTELET	1706-1749	France
MARIA GAETANA AGNESI	1718-1799	Italie
SOPHIE GERMAIN	1776-1831	France
MARY SOMERVILLE	1780-1872	Grande-Bretagne
FLORENCE NIGHTINGALE	1820-1910	Grande-Bretagne
MARY EVEREST BOOLE	1832-1916	Grande-Bretagne
CHRISTINE LADD-FRANKLIN	1847-1930	Etats-Unis
SOFIA KOVALEVSKAYA	1850-1891	Russie
ELLEN AMANDA HAYES	1851-1930	Etats-Unis
CHARLOTTE ANGAS - SCOTT	1858-1931	Grande-Bretagne
ALICIA BOOLE STOTT	1860-1940	Grande-Bretagne
GRACE CHISHOLM YOUNG	1868-1944	Grande-Bretagne
VIRGINIA RAGSDALE	1870-1945	Etats-Unis
MARGARET TURNER BIRD	1877-1962	Etats-Unis
HILDA PHOEBE HUDSON	1881-1965	Grande-Bretagne
EMMY NOETHER	1882-1935	Allemagne
ANNA WHEELER- PELLE	1883-1966	Etats-Unis
OLIVE HAZLETT	1890-1974	Etats-Unis

HILDA GEIRINGER VON MISES	1893-1973	Autriche
MARGUERITE LEHR	1898-1988	Etats-Unis
MARY LUCY CARTWRIGHT	1900-1998	Grande-Bretagne
IRMGARD FLUGGE-LOTZ	1903-1974	Allemagne
SOPHIE PICCARD	1904-1990	Russie/Suisse
MARIE-LOUISE DUBREIL JACOTIN	1905-1972	France
RUTH MOUFANG	1905-1977	Allemagne
ROZSA PÉTER	1905-1977	Hongrie
OLGA TAUSSKY-TODD	1906-1995	Tchéquie
MARJORIE LEE BROWNE	1914-1979	Etats-Unis
HELENA RASIOWA	1917-1994	Autriche/Pologne
JULIA BOWMAN-ROBINSON	1919-1985	Etats-Unis
PAULETTE LIBERMANN	1919-2007	France
OLGA LADYZHENSAYA	1922-2004	Russie
HUGUETTE DELAVAUULT	1924-2003	France
OLGA OLEINIK	1925-2001	Ukraine
NICOLE DESOLNEUX-MOULIS	1943-1999	France
<b>Informatique</b>		
ADA BYRON KING	1815-1852	Grande-Bretagne
GRACE MURRAY HOPPER	1906-1992	Etats-Unis
KAREN SPÄRCK JONES	1935-2007	Grande-Bretagne
ANITA BORG	1949-2003	Etats-Unis

**QUELQUES FEMMES ARTISTES**

(LISTE INDICATIVE ET NON-EXHAUSTIVE)

Le Centre Pompidou propose un site dédié aux artistes femmes de sa collection, avec notamment une fresque chronologique interactive<sup>20</sup> (XX<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles).

<sup>20</sup>  
<http://fresques.ina.fr/elles-centrepompidou/fresque>

Le National Museum of Women in the arts de Washington<sup>21</sup> propose sur son site internet 100 biographies de femmes artistes de la Renaissance à l'art contemporain (en anglais).

<sup>21</sup>  
<http://nmwa.org/explore/artist-profiles>

**QUELQUES ÉCRIVAINES**

(LISTE INDICATIVE ET NON-EXHAUSTIVE)

NOMS	DATES	PAYS
HILDEGARDE DE BINGEN	1098-1179	Allemagne
MARIE DE FRANCE	1160-1210	France
CHRISTINE DE PISAN	vers 1365- vers 1430	France
LOUISE LABÉ	1524-1566	France
MADAME DE SÉVIGNÉ	1626-1696	France
MME DE LA FAYETTE	1634-1693	France
MARIE-CATHERINE D'AULNOY	1651-1705	France
MADAME DE STAËL	1766-1817	France
JANE AUSTEN	1775-1817	Grande-Bretagne
MARCELINE DES-BORDES-VALMORE	1786-1859	France
MARY SHELLEY	1797-1851	Grande-Bretagne
GEORGE SAND	1804-1876	France
MARIE D'AGOULT	1805-1876	France
CHARLOTTE BRONTË	1816-1855	Grande-Bretagne
EMILY BRONTË	1818-1848	Grande-Bretagne
EMILY DICKINSON	1830-1886	Etats-Unis
EDITH WHARTON	1862-1937	Etats-Unis
ALEXANDRA DAVID-NEEL	1868-1969	France
COLETTE	1873-1954	France

PARTIE 2 / FAIRE PROGRESSER LES MANUELS SCOLAIRES DU POINT DU VUE DU GENRE

LUCIE DELARUE-MARDRUS	1874-1945	France
GERTRUDE STEIN	1874-1946	Etats-Unis
VIRGINIA WOOLF	1882-1941	Grande-Bretagne
ELSA TRIOLET	1896-1970	France
NATHALIE SARRAUTE	1900-1999	France
LOUISE DE VILMORIN	1902-1969	France
IRÈNE NÉMIROVSKY	1903-1942	Russie
ANAÏS NIN	1903-1977	Etats-Unis
MARGUERITE YOURCENAR	1903-1987	France
DAPHNÉ DU MAURIER	1907-1989	Grande-Bretagne
SIMONE DE BEAUVOIR	1908-1986	France
MARGUERITE DURAS	1914-1996	France
DORIS LESSING	1919-2013	Grande-Bretagne
ANDRÉE CHEDID	1920-2011	France
NADINE GORDIMER	1923-2014	Afrique du sud
TONI MORRISON	1931	Etats-Unis
SYLVIA PLATH	1932-1963	Etats-Unis
FRANÇOISE SAGAN	1935-2004	France
ASSIA DJEBAR	1936	Algérie
JOYCE CAROLE OATES	1938	Etats-Unis
ANNIE ERNAUX	1940	France
HERTA MÜLLER	1953	Allemagne
SARAH KANE	1971-1999	Grande-Bretagne



## **ELIMINER LES STÉRÉOTYPES ET PROPOSER DES REPRÉSENTATIONS DIVERSIFIÉES DES FEMMES ET DES HOMMES**

Il convient de proposer, dans les textes et l'iconographie, des personnages de femmes et d'hommes aussi variés que possible.

Concernant l'iconographie, les images revêtent une importance particulière dans les manuels scolaires. Rares ou omniprésentes, ayant des fonctions variées (illustratrice, divertissante, porteuse de connaissance...), elles marquent la rétine et contribuent à forger les représentations des utilisateurs et utilisatrices des manuels scolaires.

### **QUELQUES POINTS DE VIGILANCE**

Il serait souhaitable :

/ Concernant l'apparence physique, de **varier les caractéristiques physiques** des femmes et des hommes représenté-e-s (corpulence, taille, poids...) et de ne pas associer systématiquement des couleurs (le rose et le bleu) des types de vêtements (filles systématiquement représentées en jupe, et garçons en pantalon) à un seul sexe.

/ **De ne pas sexualiser davantage les filles** qui sont plus souvent représentées comme étant plus attentives à leur corps, à leur apparence, davantage dans des rapports de séduction que les garçons.

/ Concernant les qualités, les aptitudes, les traits psychologiques, **d'ouvrir le champ des possibles dans les rôles sociaux traditionnellement attribués aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes** (des filles studieuses, peureuses, passives ; des garçons cancrès, téméraires, actifs).

/ Concernant la sphère professionnelle, **de représenter des femmes qui travaillent et des individus des deux sexes qui évoluent dans toutes les professions** ; notamment des femmes dans des professions scientifiques et techniques et des hommes dans les métiers du soin.

/ Concernant la sphère domestique, **de montrer des personnages qui participent de manière égale aux tâches domestiques**, ainsi qu'à l'éducation et diversifier également la représentation des mo-

dèles familiaux, pour ne pas représenter uniquement des couples hétérosexuels avec enfants.

/ Concernant les sports et les loisirs, **de représenter des femmes et hommes pratiquants des activités variées**, indépendamment de leur sexe.

/ **De ne pas reproduire des schémas d'association entre certains types d'espaces et un sexe** : aux filles et aux femmes les espaces clos, l'intérieur, l'espace privé et aux garçons et aux hommes les espaces ouverts, l'extérieur, la sphère publique.

/ **De questionner la représentation de « femmes-symboles »** (allégories de la liberté, de la nation par exemple).

/ **De faire apparaître des femmes dans les frises chronologiques**, schémas explicatifs et toutes autres illustrations pédagogiques.

/ Plus spécifiquement dans les manuels de biologie ou de Sciences de la Vie et de la Terre, de **représenter correctement et avec précision les organes génitaux féminins**. Les travaux en ce domaine<sup>22</sup> font état du « *déficit d'informations, voire de la désinformation, concernant l'anatomie génitale féminine* ». La pilosité pubienne est parfois présentée uniquement du côté masculin. L'hymen n'est pas mentionné. Enfin et surtout, le clitoris n'est parfois pas mentionné ou pas représenté, parfois défini de manière erronée et est toujours mal représenté quand il l'est.

22

Odile Fillod, « Les biais sexistes dans les manuels de SVT : proposition de définition et analyse exploratoire », dans Centre Hubertine Auclert, *Actes du Colloque Manuels scolaires, genre et égalité*, Paris, Octobre 2014.

### PISTES DE TRAVAIL AVEC LES BANQUES D'IMAGES

*Les auteur-e-s de manuels et les maisons d'éditions font régulièrement part de leurs difficultés à renouveler l'iconographie des manuels. En plus des questions de délais, ils pointent du doigt le manque de ressources identifiées leur permettant d'accéder à des images nouvelles, non-stéréotypées, proposant des modèles diversifiés.*

*Plusieurs professionnelles de l'image ont préconisé de travailler directement avec les banques d'images qui fournissent les maisons d'édition. Il s'agit dans un premier temps d'identifier au sein des banques, les images qu'elles possèdent qui pourraient renouveler les représentations des femmes et des hommes et qui sont non stéréotypées, puis, dans un second temps, de rendre visible et accessible cette production.*

*Ce sera l'une des pistes de travail du Centre Hubertine Auclert et de ses partenaires photographes pour l'année 2015.*

## EVITER LE SEXISME DE LA LANGUE

### LE NEUTRE OU LE GÉNÉRIQUE N'EXISTENT PAS

Les études que nous avons menées (notamment celles relatives aux manuels de mathématiques) ont montré que le déséquilibre numérique entre les femmes et les hommes dans les manuels scolaires, s'expliquait pour partie, par l'utilisation répétée dans les énoncés, d'un masculin indéterminé considéré abusivement comme générique. Beaucoup d'énoncés d'exercices ne mentionnent pas le nom du personnage et l'associe plutôt à sa fonction socio-professionnelle (le joueur, le professeur, l'élève...). Il ne faut pas se méprendre sur l'usage de l'article singulier indéfini ; s'il est au masculin, il ne peut pas valoir pour les deux sexes.

### FÉMINISER ET RENDRE VISIBLE LE FÉMININ DANS LA LANGUE

Il est tout à fait possible de féminiser d'une manière ou d'une autre. Si l'on prend l'exemple du nom masculin « professeur », la langue offre la possibilité de marquer la féminisation par plusieurs procédés :

- / le rajout du « e » en fin de mot (exemple : la professeure) ;
- / l'emploi d'un morphème (en construisant le terme de profession comme un épithète du sujet femme – par exemple : une femme professeur) ;
- / ou encore la substitution par l'utilisation d'un mot féminisé plus courant (exemple : l'enseignante).

Il est donc primordial :

- / D'utiliser la forme masculine et féminine en cas d'accord au masculin pluriel. Par exemple, les citoyens et les citoyennes ;
- / De féminiser les titres et les fonctions. La langue française permet de dire la directrice, la présidente, l'écrivaine, la chirurgienne<sup>23</sup> ;
- / De recourir au besoin à des formulations épécènes, c'est-à-dire à des termes pouvant être employés indifféremment au masculin ou au féminin : les individus, les personnes...

Il faut également souligner la nécessité d'adopter une écriture qui visibilise le féminin et le masculin, notamment lorsqu'il s'agit des professions et des mé-

23

CNRS, *Femme, j'écris ton nom...*, Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, Paris, Documentation française, 1999.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-pu->

tiers. En effet, les noms de métiers (présentés dans des fiches métiers) sont soit laissés au masculin, soit féminisés avec un « e » mis entre parenthèses. Le « e » de féminisation entre parenthèses est à bannir. Les tirets sont la forme convenable.

Quelques exemples :

/ Ingénieur-e ; chef-fe de projet informatique ; Infirmier-ière ;  
puericulteur-trice...

/ les chercheur-e-s, les auteur-e-s, les habitant-e-s, les écrivain-e-s

### Repères

## La règle de proximité

*Couramment appliquée jusqu'au XVIème, la règle de proximité accorde en genre et en nombre l'adjectif, le participe passé et le verbe, avec le nom qui précède ou qui le suit immédiatement. Attaquée au début du XVIIème en raison de la plus grande noblesse attribuée au genre masculin, elle évite que le masculin l'emporte systématiquement sur le féminin<sup>24</sup>. Cela donne par exemple :*

*« Les hommes et les femmes sont belles. » « Joyeuses, des clameurs et des cris montaient de la foule. »*

### L'ABSENCE DU FÉMININ DANS LA SYNTAXE

C'est particulièrement le cas dans les manuels du primaire, dans les pages consacrées à la conjugaison. Il est donc préférable systématiquement d'adosser aux pronoms masculins « il » et « ils », les pronoms féminins « elle » et « elles ». Il est également important de varier les pronoms dans les exercices.

### LES FORMULATIONS À BANNIR

Le masculin indéterminé « l'homme » est souvent utilisé comme référence et comme norme. A minima, lorsqu'il est question des êtres humains en

24

Les éditions iXe invitent leurs auteur-e-s à appliquer cette règle. Nous avons repris ici la présentation de la règle de proximité, présente en avant-propos des ouvrages édités.  
<http://www.editions-ixe.fr/>

général, soit des hommes, des femmes on peut mettre un H majuscule. Mais mieux encore, il serait plus approprié d'utiliser des termes épiciques, selon le contexte : les individus, les femmes et les hommes, l'espèce humaine...

De même, s'agissant de l'expression « droits de l'homme », il est nécessaire de parler de « droits humains » ou de « droits de la personne ».

Autre utilisation abusive du singulier à travers l'expression « LA femme » : l'usage répété de ce singulier cantonne les femmes à un idéal, à un être absent défini conformément à une nature essentielle féminine immuable. Cela renforce également l'association entre femme et allégorie. Il est tout à fait possible de parler « des femmes » et « des hommes ».

25

[http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/02/cir\\_34682.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/02/cir_34682.pdf)

Enfin, il faut rappeler que le terme Mademoiselle n'est plus d'usage. Comme le prévoit la circulaire du Premier ministre du 21 février 2012, « l'emploi de la civilité Madame devra être privilégié comme l'équivalent de Monsieur pour les hommes, qui ne préjuge pas du statut marital de ces derniers<sup>25</sup>. »

Des pistes d'amélioration sont assez simples à mettre en place et l'expertise existe pour accompagner ce changement. Les nouveaux manuels, suite aux changements de programme prévus à court terme, pourront s'engager dans cette voie.

PARTIE 3

---

# UTILISER

## LES MANUELS SCOLAIRES POUR TRAVAILLER SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AVEC LES ÉLÈVES

*Si les programmes, puis les manuels, ont vocation à évoluer, force est de constater que les manuels ne sont pas changés tous les ans et ne sont pas modifiés tous les jours. En plus de cet usage dans la durée, ils ne seront probablement jamais parfaits.*

---

# Produire un constat

---

Analyser les représentations véhiculées dans le manuel utilisé, peut être une première piste d'action. Pour cela, il est nécessaire de compter. Il ne s'agit pas d'effectuer un décompte exhaustif mais de dessiner des tendances en recueillant des éléments quantitatifs et qualitatifs présents dans le manuel. On peut s'appuyer sur la grille d'analyse simplifiée conçue par le Centre Hubertine Auclert<sup>26</sup> et améliorée avec l'aide du Haut Conseil à l'égalité, dans le cadre de ses travaux sur la lutte contre les stéréotypes<sup>27</sup>.

26

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/grille-analyser-facilement-les-representations-des-femmes-et-des-hommes-dans-les-manuels>

27

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics, Paris, 2014.

# 1. Compter

A l'aide du tableau ci-dessous, examinez un chapitre du manuel étudié ou une dizaine de pages au hasard en comptabilisant par rubrique, le nombre de personnages "féminins" et le nombre de personnages "masculins".

TABLEAU 1 RECENSEMENT DES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNAGES PRÉSENTÉS DANS LE MANUEL	FILLES FEMMES COLLECTIF COMPOSÉ MAJORITAIREMENT DE FEMMES			GARÇONS HOMMES COLLECTIF COMPOSÉ MAJORITAIREMENT D'HOMMES		
	Texte	Image	Total	Texte	Image	Total
Nombre de personnes ou collectifs représenté-e-s						
Caractéristiques des personnes ou collectifs représenté-e-s						
Personnages célèbres						
Personnages anonymes						
Personnages réels						
Personnages fictifs						
Personnages présentés dans la sphère professionnelle						
Personnages présentés dans la sphère domestique						
Personnages présentés dans un rôle ou exerçant une activité majoritairement exercée par des hommes						
Personnages présentés dans un rôle ou exerçant une activité majoritairement exercée par des femmes						
Personnages témoignant d'une position d'autorité						
Personnages témoignant d'une position subalterne						



TABLEAU 2 RECENSEMENT DE L'USAGE DU GENRE GRAMMATICAL FÉMININ DANS LES TEXTES DU MANUEL	GENRE MASCULIN UNIQUEMENT	JUXTAPOSITION DU MASCULIN ET DU FÉMININ
Dans le texte, lorsqu'un collectif est présenté, quel genre grammatical est utilisé pour le désigner ?		

Ex : « les collégiens révisent leurs cours » (genre masculin) ou « les collégiennes et les collégiens révisent leurs cours » (juxtaposition du masculin et du féminin)

	OUI	NON
Est-il fait usage du genre grammatical féminin ?		

L'exercice de décompte s'accompagne bien entendu, d'un travail d'analyse. Il s'agit de se poser quelques bonnes questions pour mettre en évidence les déséquilibres, l'invisibilité ou au contraire les progrès qui peuvent avoir cours.

## 2. Analyser

### L'ANALYSE DU TABLEAU 1

- Observe-t-on un déséquilibre numérique d'un sexe par rapport à l'autre ?
- L'équilibre entre les deux sexes est-il assuré dans les visuels ? Dans les textes ?
- Quelle est la répartition des femmes et des hommes dans les représentations dans les sphères professionnelles et domestiques ?
  - Célèbres et anonymes ?
  - Réel-le-s et fictifs-ve-s ?
  - Dans les sphères professionnelles et domestiques ?
  - Dans les rôles et activités majoritairement exercées par des femmes ou par des hommes ?
  - Témoignant d'une position d'autorité ou subalterne ?

### L'ANALYSE DU TABLEAU 2

- L'usage du féminin est-il présent ?
- De quelle manière sont désignées les entités collectives :
  - en utilisant uniquement le masculin ?
  - en juxtaposant le masculin et le féminin ?

28

Base de données qui recense et fournit des informations précises sur les outils développés dans le but de promouvoir une culture de l'égalité : guides, formations, expositions, ouvrages, affiches, vidéos, spectacles vivants, diaporama, quiz, etc.  
<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque>

Le travail d'analyse ainsi réalisé, il convient de questionner l'absence des femmes.

Il est évident qu'il ne s'agit en aucun cas « d'ajouter » artificiellement des femmes dans l'histoire, dans l'histoire des sciences ou des arts, mais bien de donner de la visibilité :

/ à des personnalités qui ont eu un rôle important ;

/ à une société qui est composée de femmes et d'hommes.

On peut ici se référer à la partie **Lutter contre l'invisibilité des femmes dans l'histoire, les sciences et les arts** dans la partie 2 et utiliser l'égalithèque<sup>28</sup> sur le site du Centre Hubertine Auclert, pour trouver des outils pédagogiques.

Il est également possible d'utiliser des outils plus larges de questionnement des représentations et des stéréotypes et de faire le lien entre les stéréotypes dans les manuels scolaires et les stéréotypes dans les médias par exemple.

29

<http://www.genrimages.org/index.html>

30

Ensemble de la campagne et notamment livret de présentation disponibles sur le site de la Direction de l'égalité des chances <http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=7606>

## Repères

### Déconstruire les stéréotypes avec *Genrimages et Stéréotype toi-même*

*Le site Genrimages, élaboré par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir<sup>29</sup>, propose une double-approche : apprentissage à la lecture et au décryptage d'images et mise en question des stéréotypes. À l'aide d'exercices, d'analyses et de ressources, il s'agit de questionner les stéréotypes à travers des images familières (publicités, films, séries, clips,...) afin que les élèves puissent prendre du recul par rapport à des modèles dominants auxquels ils sont parfois amenés à s'identifier.*

*La campagne de sensibilisation Stéréotype toi-même menée par Direction de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a pour objectif de faire prendre conscience à toutes et tous, à quel point il est important de développer son sens critique face aux médias, afin d'élargir le champ des possibles<sup>30</sup>.*

Mieux encore, il est fondamental de travailler de manière transversale afin d'aiguiser l'esprit critique et voir ce que le genre, comme outil d'analyse, apporte en termes de transmission du savoir.

---

# Intégrer le genre et l'égalité entre les femmes et les hommes dans les disciplines et dans la vie scolaire

---

On l'a dit le genre est un outil d'analyse. Il permet de rendre compte des rapports sociaux qui assignent au masculin et féminin des caractéristiques et des normes différentes et hiérarchisées. En étudiant l'histoire, l'histoire des sciences et des arts, ou notre actualité à l'aide de cet outil, notre analyse n'en est que plus riche.

Cette approche est bénéfique dans l'ensemble des disciplines, puisqu'elle enrichit le savoir des élèves. Elle est également bénéfique en termes d'éducation à l'égalité et à la citoyenneté, puisqu'elle apporte une meilleure compréhension du monde, permet de travailler sur la question de la norme et de réfléchir aux conditions du vivre-ensemble (comment travailler à une société plus égalitaire par exemple ?). Dans tous les cas, elle favorise le développement de l'esprit critique.

Quelques exemples pour convaincre :

/ **En histoire** : Etudier l'absence de droits politiques des femmes permet d'aborder plus profondément les limites du suffrage universel, quelles qu'elles soient ou permet aussi d'étudier les luttes des femmes pour accéder aux droits politiques. Le questionnement et donc la compréhension de la période n'en sont que plus riches !

/ **En histoire des arts** : Réfléchir aux liens entre l'omniprésence des femmes dans les peintures, poèmes, dans les œuvres d'art en général et l'absence de femmes artistes permet de rendre compte des rapports de domination qui marquent profondément l'histoire de l'art. Cela permet de mettre en lumière la difficulté pour les femmes d'accéder à la sphère publique et à la notoriété d'une part et les stéréotypes récurrents dans les représentations des femmes, à différentes époques d'autre part. Cela permet également d'adopter un regard critique sur les représentations des femmes et des hommes dans les médias (les femmes plus souvent « objets » que « sujets »).

/ **Dans l'actualité** : Etudier le monde du travail sans se questionner sur la division sexuelle des tâches (les femmes et les hommes exercent encore des métiers différents, n'ont pas les mêmes salaires...), passe sous silence de nombreux points d'analyse et contribue à figer cette réalité. Faire se questionner les élèves sur cette organisation du monde du travail peut les aider à se projeter dans le champ professionnel et à opter pour des métiers ou des secteurs non-traditionnellement sexués.

31

Réalisé dans le cadre des travaux du groupe de pilotage de la convention régionale pour l'égalité filles-garçons dans le système éducatif, le memento est téléchargeable sur le site du Centre Hubertine Auclert.

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/memento-a-l-usage-des-chef-fe-s-d-etablissement-mettre-en-place-des-actions-pour-favoriser-l-e>

Cette approche transversale doit donc toucher l'ensemble de la vie scolaire et des disciplines. Le mieux est d'inscrire ces questionnements dans la durée en intégrant par exemple un objectif d'égalité entre les filles et les garçons dans le projet d'établissement ou le projet d'école.

## DANS L'ENSEMBLE DE LA VIE SCOLAIRE...

Pour faire de l'égalité filles-garçons un axe fort du projet d'école ou d'établissement, on peut s'appuyer sur le memento *Mettre en place des actions en faveur de l'égalité filles-garçons*<sup>31</sup>. Cet outil propose d'abord de faire un diagnostic partagé. La réalisation de ce diagnostic est un moyen de sensibiliser l'ensemble de l'équipe (enseignant-e-s, personnels d'orientation de documentation et d'éducation, personnels de santé et de service social, élèves et/ou leurs représentant-e-s) aux enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons. Il constitue la première étape et la condition sine qua non à la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'établissement.

Le memento propose une démarche, délimitée en trois thématiques à explorer : *Climat et vie scolaires*, *Orientation et vie scolaires* et *Enseignements et vie de classe*. Les colonnes du tableau présentent les indicateurs à collecter, les questions à se poser et les outils utiles à la réflexion. Cela constitue donc une véritable feuille de route pour les équipes éducatives qui souhaitent s'impliquer sur ces questions.

## DANS LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES...

Dans chaque discipline, la question des inégalités femmes-hommes peut être abordée. Nous proposons ci-dessous des pistes pédagogiques pour le secondaire. Il ne s'agit pas de pistes de travail exhaustives mais de quelques exemples d'exploitations pédagogiques, qui peuvent être approfondies à l'aide des ouvrages et outils présentés en complément.

Quelques pistes à explorer :

### EN FRANÇAIS

- / La quasi-absence des femmes dans l'histoire de la littérature ;
- / L'étude de textes écrits par des auteures ;
- / L'argumentation autour de l'égalité des sexes au siècle des Lumières (notamment l'objet d'étude *Genre et formes de l'argumentation aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles* dans le programme de seconde) ;
- / L'étude plus équilibrée d'héros ET d'héroïnes.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Reid Martine, *Des femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010.
- Adler Laure, Bollmann Stefan, *Les femmes qui écrivent vivent dangereusement*, Paris, Flammarion, 2007.
- Textes et Documents pour la Classe (TDC), *Colette*, Paris, Scéren-CNDP, 2004.

## EN MATHÉMATIQUES

- / Questionner les inégalités en travaillant sur les statistiques ou les probabilités ;
- / Evoquer quelques mathématiciennes marquantes ;
- / Travailler sur la diversité des métiers scientifiques.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, *Les chiffres-clés de l'égalité 2014*, Paris, 2014. Consultable en ligne sur le site du Ministère<sup>32</sup>.
- *Objectif Egalité*, un site de l'ONISEP<sup>33</sup> pour favoriser des orientations non traditionnelles avec des portraits vidéo de femmes et d'hommes ayant choisi des métiers non traditionnellement féminins et masculins.

## EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

- / Travailler à enseigner une véritable histoire mixte ;
- / Questionner l'absence des femmes de certaines périodes historiques ;
- / Questionner les représentations des femmes dans l'art et l'histoire de l'art.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Dermenjian Geneviève, Jami Irène, Rouquier Annie, Thébault Françoise (coord.), *La place des femmes dans l'histoire - Une histoire mixte*, Paris, Belin, 2010.
- Lucas Nicole, *Dire l'histoire des femmes à l'école, les représentations du genre en contexte scolaire*, Paris, Armand Collin, 2009.
- Gauthier Xavière, *Pionnières, De 1900 à nos jours, elles ont changé le monde*, Paris, Flammarion, 2010.

## EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

- / Proposer aux filles et aux garçons des activités sportives variées, indépendamment de leur sexe ;
- / Interroger les représentations véhiculées par tel ou tel sport et resituer dans l'histoire et dans l'espace (les femmes sont très nombreuses à faire du football aux Etats-Unis, la gymnastique était d'abord un sport masculin, la danse est pratiquée par les garçons dans tous les pays...);
- / Bannir les « faveurs » pour les filles qui cachent les inégalités et faire des groupes de niveaux si nécessaire.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- *Egalité, Revue Contrepied, EPS, Sports, Cultures, Hors-Série n°7*, 2013.
- Intervention Vidéo de Claire Pontais, formatrice en ESPE, dans le cadre du projet *Intégrer le genre dans les pratiques professionnelles des acteurs-trices de l'académie de Paris*, à consulter sur le site du Centre Hubertine Auclert.

32  
<http://femmes.gouv.fr/publications/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-clés-edition-2014/>

33  
<http://objectifegalite.onisep.fr/>

## EN ARTS PLASTIQUES

- / Questionner l'absence des femmes de certaines périodes et/ou disciplines artistiques ;
- / Proposer l'étude d'œuvres de femmes artistes ;
- / Questionner les représentations des femmes dans l'art et l'histoire de l'art.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Morineau Camille, *Artistes femmes de 1905 à nos jours*, Paris, Editions du Centre Pompidou, 2010.
- CNDP, *La fontaine Stravinsky - Niki de Saint Phalle – Tinguely*, Paris, Scéren-CNDP, 2003.
- CNDP, *L'art contemporain en classe - Comment aborder l'art concret autour de l'œuvre d'Aurélie Nemours*, Paris, Scéren-CNDP, 2011.

## EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)

- / Réfléchir sur les notions d'inné et d'acquis, en travaillant par exemple sur le cerveau ;
- / Proposer des sessions d'éducation à la sexualité, dont l'objectif est de permettre à chacun et chacune d'avoir une sexualité épanouissante, respectueuse de l'autre, libérée des normes et de la violence ;

### POUR ALLER PLUS LOIN

- / Vidal Catherine, *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?*, Paris, Le Pommier, 2012.
- / DVD, *Combien de fois par jour (au maximum) ? Les enjeux de l'éducation à la sexualité en collège et lycée*, Paris, Editions Mille Bases, 2013.



—  
**CONCLUSION**



On l'a vu, les enjeux d'une éducation égalitaire entre les filles et les garçons, sont importants et multiples. Eduquer à l'égalité c'est être attentif aux potentiels de chacun et chacune, c'est ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons et proposer à toutes et tous des modèles diversifiés et épanouissants.

Les manuels scolaires doivent contribuer à cette éducation égalitaire. Au sein de l'école républicaine, dont l'égalité est l'une des valeurs phares, ils doivent être des outils de transmission de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Monde éducatif, maisons d'éditions doivent s'emparer de ces enjeux et faire évoluer les manuels scolaires et leurs pratiques, afin d'en faire de véritables outils de l'égalité.

---

The background is black with several large, solid blue abstract shapes. One large shape is at the top, another is at the bottom, and a smaller one is on the right side. The word 'BIBLIOGRAPHIE' is centered in white text between the top and bottom shapes.

—

# BIBLIOGRAPHIE

## BIBLIOGRAPHIE

/ Adler Laure, Bollmann Stefan, *Les femmes qui écrivent vivent dangereusement*, Paris, Flammarion, 2007.

/ Ayral Sylvie, Raibaud Yves (dir.), *Pour en finir avec la fabrique des garçons, Volume 1 – A l'école*, Pessac, MSHA, 2014.

/ Bereni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre, Revillard Anne, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Belgique, De Boeck, 2012.

/ Brugeilles Carole, Cromer Sylvie, *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ? Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire*, Paris, UNESCO, 2008.

/ Brugeilles Carole et Cromer Sylvie, « Les manuels scolaires de mathématiques ne sont pas neutres », *Autrepart*, n° 39, 2006.

/ Brugeilles Carole, Cromer Sylvie, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, Les collections du CEPED, 2005.

/ Bruillard Eric (dir), *Manuels scolaires, regards croisés*, Documents, Actes et rapports sur l'éducation, Caen, CRDP, 2005.

/ Centre Hubertine Auclert, *Actes du Colloque Manuels scolaires, genre et égalité*, Paris, Novembre 2014.

/ Centre Hubertine Auclert, *La représentation des femmes dans les manuels scolaires de Français. Les manuels scolaires de Français se conjuguent au masculin*, Paris, 2013.

/ Centre Hubertine Auclert, *Égalité femmes-hommes dans les manuels de Mathématiques, une équation irrésolue ? Les représentations sexuées dans les manuels de mathématiques de Terminale*, Paris, 2012.

/ Centre Hubertine Auclert, *Histoire et égalité femmes-hommes : peut mieux faire ! La représentation des femmes dans les manuels d'histoire de seconde et de CAP*, Paris, 2011.

## BIBLIOGRAPHIE

- / Clair Isabelle, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Collin, 2012.
- / CNDP, *La fontaine Stravinsky - Niki de Saint Phalle – Tinguely*, Paris, Scénen-CNDP, 2003.
- / CNDP, *L'art contemporain en classe - Comment aborder l'art concret autour de l'œuvre d'Aurélié Nemours*, Paris, Scénen-CNDP, 2011.
- / CNRS, *Femme, j'écris ton nom... , Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, Documentation française, 1999.
- / Collet Isabelle, *Dayer Caroline (dir.), Former envers et contre le genre*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014.
- / *Combien de fois par jour (au maximum) ? Les enjeux de l'éducation à la sexualité en collège et lycée*, DVD, Paris, Editions Mille Bases, 2013.
- / Commission nationale contre les LGBTphobies du SNUipp-FSU, *Guide éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire - des outils théoriques et pratiques pour avancer*, Paris, 2013.
- / Courteau Roland, *Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires : faire de l'école un creuset de l'égalité*, Rapport d'information n° 645 (2013-2014) du 19 juin 2014, Sénat, Paris, 2014.
- / Cromer Sylvie, Hassani-Idrissi Mostafa (coord.), « Valeurs, représentations et stéréotypes dans les manuels scolaires de la Méditerranée », *Tréma*, IUFM de l'académie de Montpellier, 2011.
- / Decroux-Masson Annie, *Papa lit, maman coud. Les manuels scolaires en bleu et rose*, Paris, Denoël/Gonthier, 1979.
- / Dermenjian Genevière, Jami Irène, Rouquier Annie, Thébault Françoise (coord.), *La place des femmes dans l'histoire - Une histoire mixte*, Paris, Belin, 2010.
- / Descarries Francine, Mathieu Marie, *Entre le rose et le bleu. Etude sur les stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2010.
- / Didier Béatrice, Fouque Antoinette, Calle-Gruber Mireille (coord.), *Le Dictionnaire universel des créatrices*, Paris, Editions des Femmes, 2013.
- / Direction de l'Égalité des chances Fédération Wallonie-Bruxelles, *Sexes et manuels*, Bruxelles, 2012.

## BIBLIOGRAPHIE

- / *Egalité*, Revue *Contrepied*, EPS, Sports, Cultures, Hors-Série n°7, 2013.
- / *Enseigner le genre*, Travail, genre et sociétés, Paris, La découverte n° 31, 2014/1.
- / Femmes et sciences, Femmes et mathématiques, Femmes ingénieures, *Femmes et Sciences, au-delà des idées reçues*, Paris, 2011.
- / *Filles et garçons à l'école*, Cahiers pédagogiques, N°487, 2011.
- / Fontanini Christine, « Les manuels de lecture de CP sont-ils sexistes ? », *Actualité de la recherche en éducation et en formation*, Strasbourg, 2007.
- / Gauthier Xavière, *Pionnières, De 1900 à nos jours, elles ont changé le monde*, Paris, Flammarion, 2010.
- / Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, *Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics*, Paris, 2014.
- / Leroy Michel, *Les manuels scolaires : situation et perspectives*, Rapport de l'IGEN, Paris, 2012.
- / Lucas Nicole, *Dire l'histoire des femmes à l'école - les représentations du genre en contexte scolaire*, Paris, Armand Colin, 2009.
- / Michel Andrée, *Non aux stéréotypes ! Vaincre le sexisme dans les livres pour enfants et les manuels scolaires*, Paris, Unesco, 1986.
- / Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, *Les chiffres-clés de l'égalité 2014*, Paris, 2014.
- / Morin-Messabel (dir.), *Filles/garçons, Questions de genre, de la formation à l'enseignement*, Lyon, PUL, 2013.
- / Morineau Camille, *Artistes femmes de 1905 à nos jours*, Paris, Editions du Centre Pompidou, 2010.
- / Mosconi Nicole, *Égalité des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF, 1998.
- / Pellegrin Nicole, *Ecrits féministes, De Christine de Pizan à Simone de Beauvoir*, Paris, Flammarion, 2010.
- / Rectorat de Paris, *Clefs d'action pour l'égalité*, Paris, 2014.
- / Reid Martine, *Des femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010.

## BIBLIOGRAPHIE

/ Richer Philippe, Rignault Simone, *La représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires – Rapport au Premier Ministre*. Paris, La Documentation française, 1997.

/ Sinigaglia-Amadio Sabrina, « Place et représentation des femmes dans les manuels scolaires en France : la persistance des stéréotypes sexistes. », *Nouvelles questions féministes*, « Nouvelles perspectives de la recherche féministe en éducation », Lausanne, 2010.

/ Textes et Documents pour la Classe (TDC), *Colette*, Paris, Scéren-CNDP, 2004.

/ Tisserant Pascal, Wagner Anne-Lorraine (dir.), *Place des stéréotypes et discriminations dans les manuels scolaires*, Rapport pour la HALDE, mars 2008.

Verdelhan-Bourgade Michèle, Bakhouche Béatrice, Boutan Pierre, Etienne Richard, *Les manuels scolaires, miroirs de la nation ?*, Paris, L'Harmattan, 2008.

/ Vidal Catherine, *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?*, Paris, Le Pommier, 2012.

/ Viennot Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, Editions iXe, 2014.

/ Vouillot Françoise, « L'orientation scolaire aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, n°18/2007, Paris, La Découverte, 2007.

/ Wieviorka Annette, *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?*, Avis et rapports du Conseil économique et social, Paris, 2004.



The background features a solid blue field with large, organic, overlapping shapes in black and a lighter shade of blue. The shapes are fluid and non-geometric, creating a sense of movement and depth. The text is centered horizontally and positioned in the upper-middle section of the frame.

—  
**SITES INTERNET**



**/ Centre audiovisuel Simone de Beauvoir**

<http://www.centre-simone-de-beauvoir.com/>

**Genrimages**

<http://www.genrimages.org/index.html>

**/ Centre Hubertine Auclert**

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/>

**L'égalithèque :**

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque>

**Les différentes publications :**

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/publications>

**/ Direction de l'égalité des chances Wallonie-Bruxelles**

[http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=sdec\\_accueil](http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=sdec_accueil)

**/ Editions iXe**

<http://www.editions-ixe.fr/>

**/ Eduscol**, portail national des professionnels de l'éducation

<http://eduscol.education.fr/>

Pages dédiées à l'égalité entre les filles et les garçons

<http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

**/ Elles@Centre Pompidou**

<http://fresques.ina.fr/elles-centrepompidou/accueil>

**/ Femmes et Mathématiques**

<http://www.femmes-et-maths.fr/>

**/ Femmes et Sciences**

<http://www.femmesetsciences.fr/>

**/ Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes**

<http://femmes.gouv.fr/>

**/ Mnémosyne - Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre**

<http://www.mnemosyne.asso.fr/mnemosyne/>

**/ National Museum of Women in the arts de Washington**

<http://nmwa.org/>

**/ Objectif Egalité de l'ONISEP**

<http://objectifegalite.onisep.fr/>

**REDACTION**

Amandine Berton-Schmitt

**ÉDITEUR**

Centre  
Hubertine Auclert  
Novembre 2014  
(Mise à jour : Mai 2015)

**MAQUETTE**

MarieClaire Grafilles

**MISE EN PAGE**

Marc Blanchard

**IMPRIMERIE**

Escourbiac

ISSN : 2116-1631



***Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.***

*Ses missions se déclinent en quatre pôles :*

*/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes: "l'égalithèque".*

*/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.*

*/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la publication d'études et d'analyses des outils éducatifs au prisme du genre.*

*/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes. Depuis 2013, le Centre Hubertine Auclert intègre l'Observatoire régional des violences faites aux femmes.*



[www.centre-hubertine-auclert.fr](http://www.centre-hubertine-auclert.fr)

Avec le soutien du :

